

Ce qu'il faut retenir des 1ères Assises de la photographie

Les chefs d'entreprises et les salariés de la branche des métiers de la photographie se sont réunis le 30 janvier 2017 aux Salons Hoche à Paris pour une journée de travail à l'invitation de la fédération nationale de la photographie (FNP). Tables rondes et annonces se sont succédées après la restitution d'une étude réalisée par le cabinet Ambroise Bouteille et Associés pour le compte du Forco (OPCA des entreprises de la photographie).

Nouveau regard des professionnels sur leur métier

Tant les témoignages des invités aux tables rondes de ces Assises, que les constats de l'étude du cabinet Bouteille et Associés témoignent d'un profond changement du regard que portent les professionnels sur leur métier : relation-client, adaptabilité, maîtrise du digital, développement du réseau et des liens faibles, auto-formation et besoins en formation... Ce nouveau regard porté sur les conditions d'exercice de leur métier permettra aux professionnels de faire face aux enjeux des nouvelles technologies d'imagerie. Le déclassement professionnel sanctionne ceux qui se montrent rétifs au changement, en dépit d'une qualité de production souvent élevée. De fait, la population des photographes professionnels s'est renouvelée : les discours de déploration ont cédé la place à l'action.

La relation-client devient une priorité

La compétence professionnelle se déporte vers l'expertise de la relation-client sans pourtant concéder sur le niveau de qualité de la production d'images. Pour simplifier : la qualité de production ne peut suffire à créer une réussite commerciale si la relation-client est déficiente. Quelle soit soutenue par une maîtrise du digital ou par le contact direct, la qualité de la relation-client ne peut être dépendante du prix du service facturé : identité à 8 euros, portrait à 39,90 euros ou à 250 euros. Rien ne peut justifier un manque d'attention, de compréhension du besoin du client.

L'expérience de prise de vue prime sur le résultat

La capacité du photographe professionnel à délivrer une belle photographie est un prérequis pour les clients qui font appel à un professionnel. L'expérience de prise de vue prime sur tout le reste. Le photographe doit parvenir à créer autour de son client une atmosphère qui laissera à la personne photographiée le souvenir d'un des meilleurs moments de sa vie. Pour y parvenir, le(a) photographe doit avoir une triple maîtrise : relationnelle, technique et artistique. Que l'une des compétences ne soit pas au rendez-vous et c'est la réussite qui est compromise.

De nouvelles compétences requises pour être photographe

Le photographe entrepreneur est un homme orchestre qui doit cumuler trois types de compétences lorsqu'il est seul : il doit piloter et gérer son entreprise, avoir une approche claire de la vente et de la relation client et enfin savoir maîtriser l'ensemble des techniques de prise de vue traditionnelles mais aussi et surtout innovantes. L'étude du cabinet Ambroise Bouteille et Associé, diffusée par l'Observatoire Prospective du Forco énumère un nombre important de nouvelles compétences qui favorisent une approche expérientielle de la prestation de prise de vue, vise à définir des stratégies marketing et commerciale sans

oublier le management d'équipe et l'usage des réseaux sociaux. Cette exigence suppose un accès à des formations efficaces, évaluables et transversales.

Hybridation de la formation

Rapidité des financements de la formation, transversalité et hybridation. Trois mots clés pour l'avenir des formations à la photographie. L'accélération de l'innovation en prise de vue et post-production obligent à réduire les délais d'accès aux formations, tandis que les besoins clients s'accommodent mal du cloisonnement des métiers : il faut pouvoir produire de la photo, de la vidéo mais également des images 360° ou VR... L'hybridation des formations menées par l'INA et Gobelins, tous deux présents aux 1ères assises de la photographie, va dans ce sens. Quand à l'amélioration de l'efficacité, elle prend la forme d'acquisition de prérequis à distance pour un coût moindre et une plus grande cohérence de niveau des groupes de formés à l'indispensable expérimentation dans le réel.

Former et évangéliser

Gobelins, l'école de l'image développe un partenariat original. Déplacer les groupes d'adultes en formation à l'Ecole de gastronomie Ferrandi afin de permettre un dialogue fructueux avec les futurs chefs de cuisine. Outre la mise en condition réelle de production in situ, c'est également une manière vertueuse de démontrer combien le métier de photographe culinaire fait appel à des compétences spécifiques, donc professionnelles. Une relation respectueuse entre professionnels qui ne peut que jeter les bases de demandes photographiques futures. Cette démarche est d'ailleurs déjà conduite à Gobelins en formation initiale avec plusieurs établissements professionnels.

La réputation remède à la dérégulation

Le tsunami des micro-entrepreneurs (nouveau nom donné au statut d'auto-entrepreneurs) provoque de forte tension sur les prix des reportages mariage partout en France. Entre les entreprises établies, dont le bilan financier est alourdi par les charges de structure, et les micro-entreprises agiles et sans charge, la tension est parfois vive. Les photographes qui ont su créer une forte réputation autour de leur prestation de service restent peu affectés(es) par ce phénomène de dérégulation et de fragmentation de l'offre. Le challenge pour les jeunes photographes consiste à ne pas se laisser aspirer dans la spirale du low-cost.

La FNP s'ouvre aux artisans et micro-entrepreneurs

Initialement orientée vers les dirigeants d'entreprises (avec ou sans salarié) et les salariés des entreprises de photographie (code 74.20Z), la Fédération Nationale de la Photographie (FNP) ouvre ses portes aux artisans et aux micro-entrepreneurs. L'adhésion à la CNAMS (Conseil National des Artisans et Métiers de Services) et la signature d'un accord collectif permettant l'accès des micro-entrepreneurs à une complémentaire santé, valide cette volonté d'ouverture. Rappelons que la Fédération Nationale de la Photographie (ex Fédération Nationale du Négoce Photo) fait partie du collège patronal de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Cette instance paritaire pilote l'ensemble des dispositions qui touchent aux métiers de la branche (commission paritaire, détermination des référentiels de compétences, certification des formations, relation avec les ministères, actions de lobbying...).

Des photographes en multi-activité

La France comptait 17 000 micro-entrepreneurs en 2015 avec comme principale activité la photographie. C'est 23 % de plus qu'en 2013 ! Il faut savoir que le bond du nombre de micro-entreprises s'est accompagné d'une baisse de près de moitié du nombre de salariés dans la branche (13 800 salariés en 2009 contre 7500 en 2013).

Le statut a reçu en 2008 un accueil glacial des organisations professionnelles historiques qui voyaient le risque de développement d'une concurrence déloyale. Il aura fallu 2011 pour que les droits à la formation professionnelle de cette nouvelle génération de photographes professionnels soit accordée. Les deux-tiers des micro-entrepreneurs ont plusieurs métiers selon l'étude du cabinet Ambroise Bouteille et Associés. Leur modèle économique est à 360° : ils complètent leurs revenus en offrant des prestations de service mais peuvent disposer de revenus salariés par ailleurs. Lorsque c'est le cas, ils peuvent profiter du régime général de sécurité sociale procuré par leur temps partiel et saisir des opportunités de commandes photographiques sans charge supplémentaire. Une économie « pauvre » qui sans action des instances professionnelles pourrait rapidement conduire à la paupérisation de l'ensemble des photographes.

Des micro-entrepreneurs à accompagner

Le succès du micro-entrepreneuriat en photographie s'explique aisément : par des causes endogènes et exogènes : l'absence de barrière d'accès au statut de photographe professionnel, les performances des appareils qui assurent une bonne qualité technique dans la plupart des situations ou la présence de services en ligne permettant une livraison facile sous forme de fichiers ou la création d'albums de mariage sans investissement. Parmi les causes exogènes, on peut citer la difficulté grandissante d'accès à l'emploi, la baisse du niveau de vie des classes moyennes ou encore l'attrait pour cette activité-passion pour des millions de Français. Plus que tout autre facteur, c'est la nouvelle relation au travail développée par les milléniums qui accélère ce mouvement. La mission est délicate, mais la FNP entend donner aux micro-entrepreneurs des repères afin d'éviter qu'ils ne s'engagent dans la voie de la dépréciation de leurs prestations. L'édition d'un livre blanc sur les statuts des photographes est annoncée dès 2017. Un travail de longue haleine commence...

Un métier de plus en plus féminisé

La Fédération Nationale de la Photographie représente quelques 30 000 emplois en France en 2015 (soit 17 000 micro-entrepreneurs, 7 000 artisans et 6 000 salariés). Les femmes sont majoritaires à 60 % pour les artisans et salariés et sans doute plus sur la partie micro-entreprises. La tendance à la féminisation du métier peut être la conséquence du nombre supérieur de femmes employées à temps partiel dans la société française (avec un différentiel de revenus en leur défaveur) et qui trouvent l'opportunité d'une activité complémentaire grâce à cette profession sans barrière d'accès ? Ou encore une compétence relationnelle supérieure en photographie de portrait, famille, mariage ? Il faudrait entrer dans le détail de l'activité de ces femmes photographes micro-entrepreneuses pour le savoir. Les 1ères Assises de la photographie ont traduit cette réalité avec des tables rondes respectant la parité (que j'ai eu le plaisir d'animer) tandis que le Forco dévoilait son guide de la parité à destination des congressistes.

Une nouvelle cartographie des métiers de la photographie

Les nouvelles compétences nécessaires à l'exercice professionnel supposaient l'édition de nouveaux référentiels de compétences. Le dernier datant de 2012 était obsolète. Créée par

la Convention Paritaire Nationale de l'emploi et de la Formation Permanente (CPNE-FP) de la branche des métiers de la photographie en relation avec le cabinet Bouteille et Associés, cette nouvelle cartographie permet aujourd'hui aux jeunes désireux d'entrer dans le métier de tout savoir sur les compétences nécessaires pour y réussir. Viendra logiquement une phase de certification des formations afin que ces dernières soient officiellement reconnues. Une véritable course contre la montre face à l'accélération de l'innovation qui oblige le Forco à faire appel à des outils adaptés : il s'agit de répondre dans des délais les plus courts aux besoins d'apprentissage de nouvelles technologies de capture ou de traitement innovants.

Un mode d'action syndical revisité pour le FNP

Si l'argument syndical de « défense des intérêts de la profession » fait long feu après trente années d'immobilisme « bienveillant » des politiques, il s'agit pour la Fédération Nationale de la Photographie (FNP) de travailler avec un mode opératoire qui favorise la régulation du marché en s'appuyant sur des organismes économiquement impliqués. L'attribution de la photographie d'identité dématérialisée aux professionnels de la branche par le Ministère de l'intérieur illustre de façon exemplaire ce qu'il est possible de faire. La reconduction pour cinq ans de l'accord sur la photographie d'identité dématérialisée avec le GIE-PP qui gère l'hébergement des photographies d'identité en France, ouvre une nouvelle période de prospérité aux photographes en magasins (et aux exploitants des automates de prise de vue) avec l'extension à l'horizon 2018 aux passeports et aux cartes d'identité. Le rapprochement de la FNP de la CNAMS, l'intervention du président du Conseil du commerce de France (CDCF), la préférence donnée à Gobelins, l'école de l'image, pour l'attribution de la taxe d'apprentissage permet d'imaginer comment le président de la FNP Philippe Paillat, compte relever les défis du futur des métiers de la photographie.

Jacques HEMON